



Association Sportive du Golf de Brest Iroise

Parc de loisirs de Lann Rohou

29800 SAINT URBAIN

<http://www.assogolfbrestiroise.fr/>

Saint Urbain, le 12 Mars 2026

Objet : Modalités de réouverture du Golf de Brest Iroise – Informations et prochaines étapes

Chers membres, chers sponsors, chers amis,

Comme évoqué dans notre lettre d'information du **6 février**, nous avons le plaisir de vous transmettre aujourd'hui un **courrier** détaillant les **modalités de réouverture de notre golf**. Voici les points clés à retenir :

La CCI Finistère, propriétaire du Golf, va assurer l'exploitation et l'entretien du site pour une période transitoire, en attendant la désignation d'un nouvel exploitant. Cette organisation permet le maintien des activités sportives de l'Association, sans préjuger de l'organisation future du Golf.

1. Entretien du parcours

Depuis le **16 février 2026**, l'entretien du site est assuré sous la responsabilité de **Yann Rabejac**, qui connaît parfaitement le parcours. Son équipe est chargée des **interventions techniques** nécessaires pour garantir :

- La **jouabilité du parcours**,
- La **sécurité des joueurs**,
- La **préservation du site**.

Plusieurs matériels ont été livrés par la société **Sofimat**, qui en assurera également l'entretien et la maintenance. Ces actions permettent une **transition fluide vers un futur gestionnaire**.

2. École de golf

L'ouverture de l'école de golf est prévue pour le **mercredi 18 mars 2026**. Sa gestion sera assurée par **l'association**, grâce à une **convention signée entre la CCI et l'association**.

3. Contribution financière et abonnements

À partir du **1er avril 2026**, deux formules d'abonnement seront proposées pour garantir un **accès sécurisé et pérenne** qui seront facturés par la **CCI29**

Formule "Accès Illimité"

- **Accès** : Illimité au parcours (via un système de réservation) et au practice.
- **Contribution** : **60 € par mois** (prélèvement mensuel sur une période de 12 mois, du 1er avril 2026 au 31 mars 2027). Tout défaut de règlement entrainera l'exigibilité immédiate du solde de l'abonnement.

Formule "École de Golf" (moins de 18 ans)

- **Accès** : Illimité au parcours (via un système de réservation) et au practice pour l'année scolaire 2026
- **Contribution** : **Gratuit**.

4. Accès au site

Pour accéder au site, chaque joueur devra :

- Être membre de l'Association Sportive de Golf de Brest Iroise (ASGBI)
- Avoir une licence valide d'un club affilié à la FFGOLF

Chaque membre recevra :

- Un **badge personnel de type RFID** (pour le système de barriérage),
- Un **tag "Brest Iroise"** pour le sac de golf.
- La **Contribution pour le badge et le tag : 60 €** (forfait unique) sera facturée par l'ASGBI.

5. Organisation du practice

- **Dès maintenant** : Les élèves et joueurs utilisent des **balles recyclées** et ramassent eux-mêmes les balles après chaque cours.
- **À partir du 1er avril** : Les balles seront **ramassées mécaniquement** et mises à disposition pour les élèves et joueurs.

6. Logiciel de réservation des départs

Pour jouer, il est **obligatoire de réserver un départ** à l'avance via le **programme de réservation** accessible sur le site de l'association. Une fois votre inscription validée, votre statut d'abonné vous permet de :

- Réserver **jusqu'à 2 départs par jour**,
- Réserver **jusqu'à 15 jours à l'avance**.

7. Prochaines étapes : les modalités d'organisation des compétitions et des accès green fee vous seront transmis ultérieurement.

Nous restons à votre disposition pour toute question et vous remercions pour votre **soutien continu**.

Ensemble, faisons de cette réouverture un succès et célébrons les **50 ans** de notre club !

Bien sportivement,

Jean-Luc ROUDAUT

Président de l'Association Sportive du Golf
de Brest Iroise



PS : Vous recevrez prochainement un email avec les **liens et instructions** pour souscrire à votre abonnement et réserver vos départs.